

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2022-06**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le **11 août 2022 à 18h30** à la salle du conseil municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

**Demandeur et identification du site concerné :**

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2022-06 déposée par Madame Jeannie Caron et Monsieur René D'Astous pour la propriété située au 105 route 132 à Baie-des-Sables sur le lot 5 935 385 du cadastre du Québec (matricule : 7597-79-2325).

**Nature et effets :**

Autoriser l'implantation en cour avant d'une partie d'un garage alors que le chapitre 7.2.4 du règlement de zonage stipule que les bâtiments complémentaires dans le périmètre d'urbanisation sont interdits dans la cour avant.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le conseil municipal, rendrait cette propriété conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance ou en transmettant un écrit à l'avance par courriel à [baiedessables@lamatanie.ca](mailto:baiedessables@lamatanie.ca) ou par la poste au bureau municipal.

Donné à Baie-des-Sables, ce 26 juillet 2022.

---

Adam Coulombe  
Directeur général et greffier-trésorier